

**DÉPARTEMENT DE LA MARNE – ARRONDISSEMENT D'ÉPERNAY
COMMUNE DE FLEURY LA RIVIERE**

**PROCÈS VERBAL ET COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2024**

Date de convocation : 27 mai 2024. Date d'affichage : 27 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juin à 20 h

Nombre de conseillers en exercice 15 - présents : 15 – votants : 15

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur LECACHEUR Freddy.

Etaient présents : Tous les membres du conseil municipal, Geoffrey THOMAS et Magali SIBEAUX en retard excusés.

Le quorum est atteint.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur David SALHORGNE est désigné pour remplir cette fonction. Le compte rendu de la séance du 08 avril 2024 est lu et approuvé.

N°202406-01 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DÉROGATOIRE DE LA SEMAINE D'ÉCOLE SUR QUATRE JOURS.

Nomenclature 8.1

Vu le décret N°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques, permettant par dérogation l'organisation du temps scolaire en 4 jours soit 8 demi-journées,

Vu la délibération du conseil municipal de Fleury-la-Rivière N°201705-05 du 15 mai 2017 concernant l'avis favorable au rythme scolaire sur 4 jours,

Vu l'autorisation du 6 juillet 2017 de l'inspecteur académique des services de l'Education nationale de la Marne, à titre dérogatoire, de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours pour le RPI Fleury-Venteuil, selon les modalités suivantes :

Communes	Ecole	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Venteuil	Venteuil	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
		14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h
Fleury-la Rivière	Fleury-La-Rivière	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45
		13h45-16h45	13h45-16h45	13h45-16h45	13h45-16h45

Vu le courrier du 12 avril 2024 de l'inspectrice académique de l'Education Nationale concernant la demande de renouvellement obligatoire tous les 3 ans, de la dérogation de la semaine d'école sur quatre jours,

Vu l'irrégularité du dossier présenté,

En concertation avec les membres du conseil d'école et les élus de Venteuil, et, afin de régulariser le dossier ;

Le Maire propose de demander le renouvellement dérogatoire de la semaine d'école sur quatre jours, selon les modalités précédemment accordées à compter de la rentrée de septembre 2023, pour la période 2023-2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande énoncée, et charge le Maire de déposer le dossier auprès des services de la Direction des services départementaux de l'Education National de la Marne.

N°2024 06-02 VENTE DE MIEL AU DEPOT DE PAIN

Nomenclature 7.10

Vu l'arrêté municipal n°P202303-01 de la création de régie de recettes du dépôt de pain, le 30 mars 2023,

Vu la demande du 11 mars 2024 de Monsieur et Madame PROST, apiculteurs sur la commune, et souhaitant vendre leur production de miel au dépôt de pain,

Le Maire propose de fixer les prix de vente des pots de miel, au dépôt de pain, aux tarifs suivants :

-Pot de 1kg : 15€

- Pot de 500g : 9€

- Pot de 250g : 6€

Les produits seront vendus et encaissés par l'intermédiaire de la régie de recettes du Dépôt de pain N°22202.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente des pots de miel au dépôt de pain selon les tarifs et les conditions énoncés ci-dessus.

N° 202406-03 ÉLECTION DE LA ROSIÈRE DE L'ANNÉE 2024

Nomenclature 9.1

Ces dernières années, la commune n'a pas eu la chance de couronner une Rosière, faute de candidates. Cette année, il y a deux jeunes filles de 18 ans qui pourraient prétendre au titre. Après s'être entretenu avec les élus, l'une d'elle ne souhaite pas devenir Rosière. Le Maire propose donc à l'assemblée de retenir l'unique candidate, Madame Ema DAVID.

Dans le respect de la tradition du règlement de Monsieur Arnoult, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal a procédé à l'élection de la Rosière 2024,

Après avoir procédé au vote, Ema DAVID est proclamée Rosière 2024 à l'unanimité.

En conséquence, une dotation de deux Napoléons lui sera offert au titre de son couronnement qui se déroulera dans le cadre de la fête patronal le premier week-end d'août.

Délibérations certifiées exécutoires compte tenu de leur transmission au contrôle de légalité le 07 juin 2024 et de leur affichage le 08 juin 2024.

Questions et réflexions diverses :

- Les achats immobiliers, délibérés lors des précédentes réunions, ont été réalisées.
- Point sur les inondations :
 - o Montorgueil, un devis de 3 700€HT est à l'étude,
 - o au Ponceau, le problème vient d'un ru dans une sente, une réflexion est portée conjointement avec l'ASA pour le financement des travaux.
- Organisation du bureau de vote pour l'élection des représentants au parlement européen dimanche 9 juin.
- Point sur l'organisation de la brocante le 21 juillet et de la fête patronale le premier week-end d'août. Les jeunes recherche des bénévoles pour la décoration des arbres.
- Point sur la candidature de la commune au label « Villes et Villages Fleuris », le passage du jury est prévu le 17 juillet.
- Une visite de l'inspection académique est prévue à Venteuil le jeudi 13 juin dans le cadre de l'évaluation de nos écoles.
- Point sur les travaux de réfection de l'Impasse des jardins, des devis sont à l'étude :
 - o Mur de soutènement : 16 000€ TTC
 - o Canalisations, terrassement, enrobés voirie et création places de parking engazonnées : 80 000€ TTC
- Point sur le projet de travaux rue des Hautes Treilles : La réunion avec le bureau d'étude commis par la CCPC permet des ébauches d'aménagement voirie pour 5 ou 6 places de parking engazonnées. Le bâtiment dernièrement acquis par la commune devra être démolit pour permettre un relevé topographique. Des conventions de passage de canalisations d'eaux devront être réalisées avec les propriétaires riverains.
- Vidéoprotection : les lecteurs de plaque sont coupés momentanément. Les installateurs doivent se mettre en conformité avec la CNIL pour ce type d'installation.
- Ressources humaines :
 - o Une délibération de mise en conformité de l'Aménagement du temps de travail et le respect des 1607h est demandé par le Préfet de la Marne. Le dossier de régularisation de la demande est déposé auprès du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion (CDG) de la Marne pour la prochaine séance prévue le 27 juin.

- Un dossier de demande de réévaluation des plafonds du RIFSEEP (Régime indemnitaire des agents) est aussi déposé auprès du CST pour la prochaine séance, en prévision de la révision obligatoire des primes des agents et aussi afin de compenser la suppression de la 6^{ème} semaine de congés payés jusqu'alors octroyée par le Maire de la commune depuis plusieurs dizaines d'années.
- Point sur le contentieux de l'aménagement routier rue Daniel Vauthier.
- Après étude, Mondial relais ne souhaite pas ouvrir de relais colis au dépôt de pain.
- Problème de mauvaise odeur relevé au lieu-dit Mutry.
- Problème de changement de nom de l'adresse rue Dom Pérignon en « rue Domaine Pérignon » par les moteurs de recherche sur Internet.
- Déchets constatés non ramassés dans les bois de Fleury
- Ecole Fleury : Un recueillement des élèves se fera au monument aux morts jeudi 6 juin prochain pour la commémoration des 80 ans du débarquement du 6 juin 1944.
- Point sur le jour d'attribution des cadeaux offerts par la commune aux élèves fleurysiens de CM2 ; le jour de la kermesse sera acté et transmis à la commune de Venteuil par Mme SIBEAUX, élue de la commission scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.